ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 51 (2018), p. 145-165

Manuel Sartori

Essai de lexicographie historique. imlā' (« dictée ») et les racines M-L-', M-L-Y et M-L-L

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

MANUEL SARTORI*

Essai de lexicographie historique

imla' (« dictée ») et les racines M-L-', M-L-Y et M-L-L

+ RÉSUMÉ

Dans le domaine de la grammaire arabe, Ibn al-Ḥāǧib (m. 646/1249) est bien connu pour ses Amālī naḥwiyya mais aussi pour son Imlā' 'alā al-Kāfiya, le commentaire qu'il fit de sa propre Kāfiya fī al-naḥw, compendium tiré du Mufaṣṣal d'al-Zamaḥšarī (m. 538/1144). Généralement compris comme « dictée », imlā', dont il existe deux pluriels (amālī d'une part, imlā'āt d'autre part), est un terme technique qui appartient au fonds de l'ancienne littérature arabe, grammaticale notamment. Citons ainsi les Amālī d'Abū 'Alī Ismā'īl al-Qāsim al-Baġdādī al-Qālī (m. 356/967) dans le domaine de l'adab. Mais ce terme, directement rattachable à deux familles lexicales dont les racines sont M-L-' et M-L-Y, et indirectement à une troisième, M-L-L, n'a le sens de « dictée » que de manière très marginale comparé à tout un ensemble d'autres significations. Cet article, explorant ces autres sens, se propose de retracer l'étymologie probable de imlā' pour ce qui concerne celui de « dictée ».

Mots-clés: arabe classique, dérivation pivot, dictée, emprunt, étymologie, imla, lexicologie

^{*} Manuel Sartori, Aix-Marseille Université, CNRS, IEP, IREMAM, manuel.sartori@gmail.com

+ ABSTRACT

In the field of Arabic grammar, Ibn al-Ḥāǧib (d. 646/1249) is well known for his Amālī naḥwiyya but also for his Imlā' 'alā al-Kāfiya, the comment he made on his own Kāfiya fī al-naḥw, this latter being the compendium from the Mufaṣṣal of al-Zamaḥšarī (d. 538/1144). Generally understood as "dictation", imlā', which has two plurals (amālī on the one hand, imlā'āt on the other hand), is a technical term that belongs to the fund of ancient Arabic literature, including grammar. As an example, let us mention the Amālī by Abū 'Alī Ismā'īl al-Qāsim al-Baġdādī al-Qālī (d. 356/967) in the field of adab. But this term, which can be directly related to two lexical families whose roots are M-L-' and M-L-Y and indirectly to a third one, M-L-L, has the meaning of "dictation" only in a very marginal way compared to a whole set of other meanings. This article, exploring these other senses, proposes to trace the probable etymology of imlā' with regard to that of "dictation".

Keywords: classical arabic, pivot derivation, dictation, borrowing, etymology, imlā', lexicology

* * *

BN AL-ḤĀĞIB (m. 646/1249), quoiqu'il fût aussi jurologue (uṣūlī, traduction empruntée à Pierre Larcher¹), est surtout connu chez les orientalistes comme grammairien. Il l'est d'autant plus désormais que son grand commentateur, Raḍī al-Dīn al-Astarābādī (m. 686/1287 ou plus sûrement 688/1289; désormais al-Astarābādī)², auteur du Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāğib (= ŠK) et du Šarḥ Šāfiyat Ibn al-Ḥāğib (= ŠŠ), est lui aussi bien connu en grammaire et linguistique arabe³. Ibn al-Ḥāğib est en effet l'auteur, entre autres ouvrages grammaticaux, des deux compendiums qui connurent un certain succès et que commenta al-Astarābādī. Ces deux courts ouvrages sont d'une part al-Šāfiya fī al-ṣarf (« La guérison en morphologie »), en fait al-Muqaddima al-šāfiya fī al-ṣarf (« L'introduction guérissante en morphologie ») et d'autre part al-Kāfiya fī al-naḥw (« Le précis de syntaxe »), en fait al-Muqaddima al-kāfiya fī al-naḥw (« L'introduction suffisante en syntaxe »). Le premier traite de morphologie mais aussi de phonologie et d'écriture et a été à plusieurs reprises imprimé, ce que confirme Fleisch⁴. Le second

- 1. Larcher, 1991b, p. 185.
- 2. Cf. Fleisch, 1974 et Weipert, 2009.
- 3. Pour al-Astarābādī, voir l'ensemble des articles de Pierre Larcher.
- 4. Fleisch, 1971b.

traite de syntaxe et connut lui aussi un succès notable⁵. Il s'agit en fait d'un épitomé rédigé par Ibn al-Ḥāǧib à partir du *Mufaṣṣal* d'al-Zamaḫšarī (m. 538/1144)⁶, ce qui lui donne sa structure⁷.

Ces deux compendiums embrassent ainsi l'ensemble de la grammaire, distinguée selon la tradition grammaticale arabe en syntaxe d'une part, morphologie et phonologie de l'autre. Par ailleurs, et comme il était d'usage à l'époque, Ibn al-Ḥāǧib a aussi écrit le commentaire de ses deux ouvrages, et donc de la Kāfiya. Ce commentaire, parfois intitulé al-imlā' 'alā al-Kāfiya (dont je réserve la traduction) a été publié, à ma connaissance, à deux reprises ⁸. Ibn al-Ḥāǧib est donc l'auteur à la fois du texte de base (matn), dit al-Kāfiya fī al-naḥw, mais aussi du commentaire de ce même texte de base (šarḥ), dit al-imlā' 'alā al-Kāfiya, ce que je désigne sous le terme d'autocommentaire. Si des indices prouvent, dans le texte du ŠK d'al-Astarābādī, que ce dernier avait connaissance de cet autocommentaire, d'autres passages du ŠK laissent au contraire à penser soit qu'al-Astarābādī n'a eu accès qu'à une partie du texte de l'Imlā', soit qu'il ne s'est pas servi de l'ensemble du texte. Quoi qu'il en soit, la Kāfiya tout autant

- 5. À l'issue d'un recensement effectué pour l'édition critique du commentaire de ce compendium, il est fait état de 365 travaux issus de la Kāfiya, principalement dans l'est du domaine arabo-musulman. Il est donc possible de se rendre compte à la fois de l'importance de la postérité d'Ibn al-Ḥāǧib, mais aussi combien cette dernière est essentiellement turco-balkanique, yéménite et au premier chef irano-indienne avant que d'être arabe à proprement parler (cf. Ibn al-Ḥāǧib, Imlā', p. 43-68, et Larcher, 1991a, p. 370). Notons par ailleurs qu'à titre de comparaison, Brockelmann ne signale que 56 travaux issus de la Kāfiya (cf. GAL, II, p. 367-373; GALS, I, p. 531-539; Brockelmann, s.d., t. 5, p. 308-327), et al-Ğanābī que 80 en tout (cf. al-Ğanābī, 1973, p. 57-68). Enfin, pour attester une nouvelle fois si nécessaire de l'importance de l'ouvrage, notons avec Colette Establet et Jean-Claude Pascual que, chez les Damascènes dont les inventaires après décès ont permis d'évaluer les possessions livresques, l'un des plus représentés parmi les 10 % d'ouvrages possédés qui concernent la langue est la Kāfiya d'Ibn al-Ḥāǧib (cf. Establet, Pascual, 1999, p. 159).
- 6. Ouvrage qu'il connaît bien puisqu'en plus de cet épitomé, Ibn al-Ḥāǧib est aussi l'auteur du Īḍāḥ fī šarḥ al-Mufaṣṣal.
- 7. Je rappelle ici ce que Larcher dit de la structure du Mufaṣṣal d'al-Zamaḥšarī et qui s'applique dès lors aussi à la $K\bar{a}fiya$ d'Ibn al-Ḥāǧib ainsi qu'aux ouvrages qui en découlent: «l'exposé du $naḥw_2$ [...] est infiniment mieux organisé [...] qu'en aucun autre ouvrage antérieur [...] articulé qu'il est sur les « parties du discours » [...]: les noms (al-' $asm\bar{a}$ '), les verbes (al-'af'āl) et les particules (al-ḥ $ur\bar{u}f$), le nombre et la hiérarchie desdites parties ayant eux-mêmes leur logique [...] et la section consacrée aux noms étant alors organisée sur leur flexion: al- $marf\bar{u}$ 'āt, al- $mans\bar{u}b\bar{a}t$, al- $mayr\bar{u}r\bar{u}t$, etc. » (Larcher, 1988, p. 132-134).
- 8. La première fois à Istanbul en 1311/1894 (sans apparat critique ni mention des sources manuscrites), la seconde à La Mecque en 1997 à partir de trois manuscrits colligés par Ğamāl 'Abd al-'Āṭī Muḥaymar Aḥmad parmi les manuscrits du Dār al-kutub al-miṣriyya. Le premier (n° 9406) serait autographe et indique en son colophon la date du lundi 22 ǧumādā I 624 / 10 mai 1227. Le deuxième (n° 518 naḥw Ṭal'at) est daté en son colophon du samedi 26 raǧab 712 / 27 novembre 1312 qui est en fait un lundi. Le troisième enfin (n° 74 naḥw Ḥalīl Aġā) est, lui, daté d'un vendredi de raǧab 665 / avril 1267, ce qui peut correspondre aux vendredis 5 raǧab / 1º avril, 12 raǧab / 8 avril, 19 raǧab / 15 avril ou 26 raǧab / 22 avril de cette année-là (cf. Ibn al-Ḥāǧib, Imlā'), p. 197-200). Cet autocommentaire connaît désormais une troisième édition et seconde édition critique, fruit d'un travail de doctorat (cf. Ibn al-Ḥāǧib, Imlā'). Cette édition est le résultat de la collation du manuscrit de la bibliothèque nationale de Damas (n° 8876, 119 folios) aux manuscrits du Chester Beatty de Dublin (n° 5289, 192 folios) daté du VIIIe/XIVe siècle, de la British Library de Londres (ms. Or. 4823, 507 folios) daté en son colophon de 717/1317, ainsi que de l'édition imprimée d'Istanbul (1311/1894) dont les sources manuscrites ne sont pas connues et est considérée pour cette raison comme un manuscrit selon l'avis de Blachère et Sauvaget, 1953.

que son autocommentaire sont d'une grande importance pour la langue arabe et les sciences grammaticales qui y sont liées, ne serait-ce que par sa postérité quantitative (cf. supra, note 6) et qualitative (le ŠK d'al-Astarābādī).

Ibn al-Ḥāǧib est par ailleurs l'auteur d'Amālī (pluriel d'imlā'), identifiées dans son cas comme des dictées grammaticales, ainsi que le fait remarquer Larcher⁹. Pour autant, est-ce bien là l'unique sens de imlā' et notamment dans le contexte du Imlā' 'alā al-Kāfiya? S'agit-il effectivement d'une dictée, d'autant que si tel était le cas, nous aurions alors le texte de la Kāfiya, texte relativement court¹⁰, et non son commentaire, de loin beaucoup plus long¹¹. Dans la négative, quel sens concret et précis donner alors à imlā'? D'autre part, et c'est principalement cela qui va nous occuper ici, imlā' dans le sens de «dictée/dicter» paraît très isolé, tout au moins jamais premier mais second, voire secondaire, dans les familles lexicales où il apparaît. Tout cela invite à se pencher sur ce terme technique de l'ancienne littérature grammaticale arabe, ce qui sera l'occasion d'en retracer l'étymologie.

Dans le Coran

Le terme *imlā*' se désigne immédiatement comme ce que la grammaire arabe catégorise sous le terme de *maṣdar*, c'est-à-dire un nom verbal. Ce nom verbal, d'après sa morphologie, ressortit au schème *if*'āl qui se désigne alors comme le *maṣdar* d'un verbe de forme augmentée *af*'ala (IV en grammaire arabisante) de sens factitif. À ce titre, *imlā*' en tant que nom verbal peut être relié à deux verbes: le premier, *amla*'a, est *hamzé* de 3^e radicale, le second, *amlā*, est quant à lui défectueux en *wāw* ou en *yā*'.

Notons avant d'aller plus loin que ces deux racines sont présentes dans le Coran et que, si imlā' n'y apparaît pas en tant que tel, les familles lexicales auxquelles il peut être relié en première analyse le sont, elles, bien 12. Toutefois, seule la racine de type défectueux semble actualiser le sens de « dictée » et encore, pour deux occurrences seulement sur dix. C'est ainsi le cas de Coran, 47, 25: alladīna irtaddū 'alā adbārihim min ba'di mā tabayyana lahum al-hudā al-šayṭānu sawwala lahum wa-amlā lahum (« Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que la Direction se fut manifestée à eux ont été abusés par le Démon qui leur a dicté [leur conduite] ») 13. Il en va de même avec Coran, 25, 5: wa-qālū asāṭīru al-awwalīna iktatabahā fa-hiya tumlā 'alayhi bukratan

^{9.} Larcher, 1994a, p. 273.

^{10.} Ce texte fait 183 pages dans l'une de ses éditions (cf. Ibn al-Ḥāǧib, Kāfiya), ou 46 pages dans une autre (cf. Ibn al-Ḥāǧib, al-Kāfiya fī al-naḥw wa-l-šāfiya fī 'ilmay al-taṣrīf wa-l-ḥaṭṭ).

^{11.} Quelque 513 pages sans compter les index ni la bibliographie (cf. Ibn al-Ḥāǧib, $Iml\bar{a}$), ou 805 dans les mêmes conditions (cf. Ibn al-Ḥāǧib, $Iml\bar{a}$) (2)).

^{12.} Cf. 'Abd al-Bāqī, 1997, p. 672 pour *M-L-*', et p. 676 pour *M-L-W/Y*.

^{13.} Blachère, 1950, p. 540.

wa-aṣ $\bar{\imath}$ lan (« Ils ont dit [aussi] : "[Ce sont] histoires de nos aïeux qu'il s'est écrites et qui lui sont dictées matin et soir !" ») ¹⁴. Ailleurs, on trouve sous M-L-W/Y le sens de « donner un répit » ¹⁵.

Quant à la racine hamzée, elle actualise pour sa part le sens de « remplir » ¹⁶ et celui de « notabilité, Conseil » ¹⁷.

Chez les lexicographes, les sens des dérivés verbaux sous les entrées M-L-' et M-L-W/Y

Ces deux verbes sont déverbatifs en tant que formes augmentées de formes de base elles-mêmes verbales. Le premier, amla'a, est formé sur le verbe mala'a yamla'u mal'an¹8, et le second, amlā, à partir de malā yamlā malwan. Dans un dictionnaire arabe-français contemporain, ces verbes de base ont respectivement pour sens «emplir; garnir; remplir; occuper (un espace); faire le plein »¹9, et « s'étendre; être lent/long »²0. Les sens associés aux verbes de forme augmentée IV sont, dans ce même dictionnaire, les suivants: amla'a = mala'a, c'est-à-dire le verbe de base; amlā 'alā fulān šay'an, transitif direct pour la chose et indirect avec 'alā pour la personne, a quant à lui pour sens « dicter quelque chose à quelqu'un; prescrire ». Or, on l'a vu, non seulement le sens de « dicter », que l'on trouve sous la racine consonantique M-L-W/Y, est assez isolé dans le Coran, mais encore le verbe IV amlā n'y a pas seulement ce sens. Les questions qui se posent alors sont celles-ci: le sens de « dicter » est-il aussi marginal chez les lexicographes arabes anciens et, si oui, comment comprendre l'apparition d'un tel sens pour

^{14.} Blachère, 1950, p. 387.

^{15.} Ainsi Coran, 13, 32: wa-laqad ustuhzi'a bi-rusulin min qablika fa-amlaytu li-lladīna kafarū tumma aḥadtuhum fa-kayfa kāna 'iqābi (« Certes, on s'est raillé des Apôtres [venus] avant toi [, Prophète!] J'ai donné un répit à ceux qui furent incrédules, puis Je les ai pris. Quel fut Mon châtiment!», Blachère, 1950, p. 276). Il en va de même pour Coran, 22, 44, et 22, 48, où amlaytu apparaît avec le même sens (cf. Blachère, 1950, p. 363), ainsi que pour Coran, 7, 183, et 68, 45: wa-umlī lahum (« Je leur laisse [cependant et seulement] un répit », Blachère, 1950, p. 198 et 610). On retrouve le même sens avec Coran, 3, 178: lā yaḥsabanna alladīna kafarū annamā numlī lahum ḥayrun li-anfusihim innamā numlī lahum li-yazdādū iṭman wa-lahum 'aḍābun muhīnun (« Que ceux qui sont infidèles ne considèrent point que ce que Nous leur impartissons, comme délai, soit un bien pour eux: ce que Nous leur impartissons comme délai est destiné à ce qu'ils grandissent en péché. Ils auront un tourment avilissant », Blachère, 1950, p. 100). Il en va enfin de même pour Coran, 19, 46, où malī apparaît avec le sens de « temps »: qāla a-rāģibun anta 'an ālihatī yā ibrāhīmu la-in lam tantahi la-arǧūmannaka wa-hǧurnī maliyyan (« [Son père] dit: " Aurais-tu de l'aversion pour nos divinités ? ô Abraham! Si tu ne cesses, certes je te lapiderai! Éloigne-toi de moi pour un temps!" », Blachère, 1950, p. 332).

^{16.} Cf. Coran, 3, 91; 7, 18; 11, 119; 18, 18; 32, 13; 37, 66; 38, 85; 50, 30; 72, 8 (cf. respectivement Blachère, 1950, p. 88, 176, 258, 319, 442, 477, 488, 552, 619).

^{17.} Cf. Coran, 2, 246; 7, 60; 7, 66; 7, 75; 7, 88; 7, 90; 7, 103; 7, 109; 7, 127; 10, 83; 10, 88; 10, 75; 11, 27; 11, 38; 11, 97; 12, 43; 23, 24; 23, 33; 23, 46; 26, 34; 27, 29; 27, 32; 27, 38; 28, 20; 28, 32; 28, 38; 37, 8; 38, 6; 38, 69; 43, 46 (cf. Blachère, 1950, p. 67, 183 x 2, 185, 186 x 2, 188, 189, 241, 242, 248, 249, 256, 263, 369, 370, 395, 406 x 2, 407, 414, 415, 416, 475, 482; 487, 522).

^{18.} Je donne ici les trois éléments qu'il est d'usage de produire en lexicographie arabe: l'accompli $(m\bar{a}d\bar{i})$, l'inaccompli indicatif $(mud\bar{a}ri' marf\bar{u}')$ et le nom verbal (masdar).

^{19.} Reig, 1997, art. nº 5164 M-L-\.

^{20.} Reig, 1997, art. nº 5179 M-L-W.

ce IV sous cette entrée, où l'on trouve aussi, dans ce même dictionnaire arabe-français, un verbe de forme II, *mallā*, à l'actif de sens « accorder qqch à qqn pour une longue durée », et au passif, *mulliya 'umruhu*, « avoir joui d'une longue existence », de même qu'un verbe de forme V, *tamallā*, de sens « se repaître de » ²¹.

Compte tenu de la quantité de données qu'il est possible de trouver chez les lexicographes anciens, je me contenterai, lorsque les sens donnés ne relèvent pas de « dicter », de les résumer en une présentation lapidaire, sans entrer dans les détails des formes ni de leurs relations entre elles, et ne retiendrai de leurs travaux que les éléments pertinents pour mon propos.

M-I,- > 22

Concernant le verbe de forme I, sa médiale à l'accompli connaît les trois possibilités vocaliques, à savoir *mala*'a, *mali*'a et *malu*'a²³. Sous cette entrée consonantique, aucun des verbes existants, de forme de base ou de forme augmentée, n'actualise le sens de « dicter ».

Le verbe *mala'a yamlu'u* signifie de manière très marginale « aider, assister », mais de manière principale « remplir » ou des expressions qui y sont liées.

On trouve ensuite *malu'a yamlu'u* signifiant quant à lui «être riche, opulent ». Pour ce verbe de schème *fa'ula yaf'ulu*, Ibn Durayd (m. 321/933) ajoute le sens d'être « pris d'un rhume de cerveau », sens qui est toujours lié à l'idée de remplissage ²⁴. Notons que ce même *muli'a* avec le même sens peut être trouvé ailleurs, chez Ibn 'Abbād (m. 385/995), mais il faut alors le chercher sous l'entrée *M-L-W/Y*: wa-muli'a al-rağul fa-huwa mamlū' ay zukima.

On trouve enfin le verbe *mali'a yamla'u*, qui se désignerait comme un verbe moyen de sens «être comblé ». Notons là aussi que s'il est bien rangé sous l'entrée *M-L-*', il est encore à chercher ailleurs sous l'entrée *M-L-W*, signe supplémentaire d'un lien entre ces deux entrées lexicales: *mali'tu al-šay*' *amla'uhu ay tamallaytuhu* («être comblé par qqch »). Sa forme IV, qui en est la factitive à un complément, a le sens de «remplir, faire se remplir, exagérer »)²⁵.

- 21. Cf. Reig, 1997, art. nº 5179 M-L-W.
- 22. Il ne s'agit pas ici d'indiquer qu'une racine consonantique aurait un quelconque sens ou qu'il serait possible de « dériver » depuis une racine des sens (cf. Larcher, 1995). Je me borne en fait ici à représenter les différents sens qu'une famille lexicale permet de rencontrer. C'est ainsi que je ferai dans la suite de cet article, notamment en présentant, à la manière des lexicographes arabes, le mașdar (« nom verbal »), éventuellement le plus connu, et sa signification que l'on retrouve alors sous différentes formes augmentées de verbes.
- 23. Sur ces questions de diathèses verbales, voir notamment, Dichy, 2002; 2003; 2007.
- 24. Le lexicographe précise néanmoins, tant par sa paraphrase qu'explicitement, qu'il s'agit plutôt d'un passif de schème fu'ila: malu'a al-rağul iḍā zukima [...] qāla qawm muli'a al-rağul fa-huwa mamlū' iḍā zukima wa-huwa al-wağh (« être pris d'un rhume de cerveau lorsqu'on s'enrhume [...] certains ont dit muli'a [« être pris »] et il est pris lorsqu'il s'est enrhumé, et c'est le bon usage », Ibn Durayd, Ğamhara, II, p. 987). Voir également Ibn 'Abbād, Muḥīţ, X, p. 364.
- 25. Elle apparaît notamment dans une expression reprise par l'ensemble (ou peu s'en faut) des dictionnaires classiques, cette expression signifiant « bander son arc » avec le sens de « faire de toutes ses forces » : amla a fulān fī qawsihi (« untel a bandé son arc », al-Azharī (m. 370/980), Tahḍīb, XV, p. 403). Voir également : Ibn 'Abbād, Muḥīṭ, X, p. 363; al-Ğawharī, Ṣiḥāḥ, I, p. 73; Ibn Fāris (m. 395/1004), Maqāyīs, V, p. 346; Ibn Manẓūr (m. 711/1311), Lisān, XIV, p. 114). La forme IV peut par ailleurs apparaître dans ce contexte

Il convient donc ici de noter le lien entre les deux entrées lexicales que sont M-L-' et M-L-W/Y. Ce rapprochement entre racine défectueuse et racine hamzée de 3° radicale est présent dans Reig, art. n° 5179 M-L-W puisque fī al-malā renvoie à Reig, art. n° 5164 M-L-' où l'on trouve fī al-malā wa-l-ḥalā « en public et en privé ». Cette même possibilité morpho-phonologique se retrouve ailleurs et bien avant, notamment chez al-Azharī: wa-in ši'ta ḥaffafta al-hamza fa-qulta malā (« et si tu le souhaites, tu allèges la hamza et tu dis malā [au lieu de mal'ā, fém. de mal'ān "plein"] ») 26. Dans le cas de ce dernier, l'auteur précise tout de même que cela n'est pas possible dans le cas de malā avec le sens de « désert »: wa-ammā al-malā [« désert »] al-muttasi' min al-arḍ fa-huwa ġayr mahmūz yuktabu bi-l-alif wa-l-yā' 27. Cette réserve, limitée par cet auteur à ce seul nom, semblerait donc indiquer a contrario que le passage de M-L-' à M-L-W/Y (et vice versa) serait régulier.

Le passage de M-L-' à M-L-W/Y se fait donc par le biais de ce que l'on nomme le taḥfif al-hamza (litt.: « allégement de la hamza », i.e. sa non-réalisation effective) ²⁸. Il s'agit d'un trait « hedjazien » opposé au taḥqīq al-hamza (litt. « actualisation de la hamza ») propre notamment aux Tamīm ²⁹.

Le sens de « dicter » n'ayant pas été repéré sous l'entrée M-L- $^{\prime}$, mais identifié sous celle de M-L-W/Y, il convient à présent d'étudier les sens de cette famille lexicale pour mieux comprendre l'origine de imla $^{\prime}$.

M-L-W/Y

Comme nous l'avons vu avec les exemples coraniques ci-dessus, cette entrée emporte au moins deux significations : « accorder un délai » (idée de « longueur »), et marginalement « dicter ». Il en va de même dans l'ensemble des dictionnaires arabes anciens consultés pour

comme un doublet de II: amla'a fī qawsihi wa-malla'a aġraqa (« bander de toutes ses forces son arc [IV et II], tirer de toutes ses forces», al-Fīrūzābādī (m. 817/1415), Qāmūs, p. 1551, cf. Kazimirski, 1860, II, p. 459b) ou de I: wa-mala'a fī qawsihi ġarraqa al-nuššāba wa-l-sahm (« bander son arc, tirer de toute sa force la flèche et le trait», Ibn Sīda (m. 458/1066), Muḥkam, X, p. 414). Voir également al-Zamaḫšarī, Asās, II, p. 223. Voir enfin Lane, 1885, VII, p. 2729 et Kazimirski, 1860, II, p. 576a.

- 26. Al-Azharī, Tahdīb, XV, p. 403. De même wa-l-mala' mahmūz maqṣūr aṣrāf al-nās wa-wuǧūhuhum («et mala' portant hamza [mala'] ou alif maqṣūra [malā] ce sont les notabilités, le conseil des anciens », cf. Reig, 1997, art. n° 5164); wa-humā [al-mala'] mahmūzān wa-maqṣūrān (al-Azharī, Tahdīb, XV, p. 404).
 27. Al-Azharī, Tahdīb, XV, p. 404.
- 28. Sur l'ensemble de cette question du taḥfīf al-hamza, voir Fleisch, 1961, p. 102-108.
- 29. Rappelons par ailleurs que ni Ḥalīl b. Aḥmad al-Farāhīdī (m. 174/791), ni Sībawayhi (m. 180/796?), ne concevaient la hamza comme une consonne mais plutôt, à l'instar du alif, du wāw et du yā', comme une articulation concave (ağwaf, pl. ǧūf) venant du ǧawf, le creux de la poitrine (cf. Fleisch, 1971a, p. 151b). D'invention plus récente que les autres articulations arabes, quand il s'agit de la noter, elle le fut tout d'abord par un point de couleur, pratique qui était visiblement encore en cours au ve/x1e siècle. Ce n'est donc que tardivement qu'apparaît le signe désormais utilisé, à l'origine un petit 'ayn, pour symboliser la prononciation d'occlusive glottale propre à la hamza (cf. Fleisch, 1971a, p. 152a), ce qui permet d'expliquer, dans les manuscrits, son inexistence au mépris des canons désormais admis, et son utilisation imparfaite (notamment en ce qui concerne son support).

cette étude. Commençons par un nouvel indice qui met en lumière le rapport existant entre M-L-W/Y et M-L-Y. Sous l'entrée M-L-Y, à propos de $mal\bar{a}$, on trouve ceci chez Ibn Fāris : wa- $id\bar{a}$ $humiza dalla 'al\bar{a}$ al- $mus\bar{a}w\bar{a}t$ wa-l- $kam\bar{a}l$ $f\bar{i}$ al-say wa-mala tu al-say amlu uhu mal an (« et lorsqu'on le rend hamzé il indique l'égalité et la perfection de qqch, "je remplis qqch" ») 30 . Cette fois-ci donc, c'est M-L-Y qui peut donner M-L-Y3 11 .

Illustrant le même rapport, c'est à l'inverse sous M-L- $^{\circ}$ que l'auteur du $Tah\underline{d}ib$ al-luġa parvient à M-L-W où l'idée de « longueur » est ainsi exprimée : malwa min al-dahr wa-mulwa wa-milwa wa-malawa [...] kulluhu min al-tal (« un long espace de temps [...] tout ceci ressortit à la longueur ») 32 .

Dans l'ensemble des dictionnaires consultés, le sens de « dicter » est donc secondaire et marginal. En témoigne le fait qu'il n'apparaît généralement qu'en fin de notice, après l'ensemble des sens déjà vus. Il en va ainsi dans le *Kitāb al-* ayn, où il s'agit du tout dernier sens proposé, aussi bien pour *M-L-W* que pour *M-L-Y* 33.

On en connaît même une forme X, qui n'apparaît qu'à quatre reprises dans les dictionnaires. Les deux premières occurrences sont directement liées à la forme IV dans le sens d'écrire: wa-stamlaytuhu al-kitāb sa'altuhu an yumliyahu 'alayya (« wa-stamlaytuhu al-kitāb, c'est "je lui ai demandé de me la dicter" »)³⁴. La troisième occurrence est: istamlāhu sa'alahu al-imlā' ³⁵. La quatrième et dernière occurrence de la forme X est celle-ci ³⁶:

wa-stamlāhu sa'alahu al-imlā' 'alayhi wa-minhu al-mustamlī li-lladī yaṭlubu imlā' al-ḥadīṭ min šayḫ wa-štahara bihi abū bakr muḥammad b. abān b. wazīr al-balḫī aḥad ḥuffāẓ al-mutqinīn li-annahu istamlā 'alā wakī' («istamlāhu c'est lui demander l'imlā' et en est tiré le mustamlī pour celui qui requiert le imlā' du discours d'un cheikh. Abū Bakr [...] al-Balḫī, l'un de ceux qui connaissaient le mieux et par cœur le Coran, s'est illustré en cela puisqu'il a demandé à ce que Wakī' lui dicte »).

- 30. Ibn Fāris, Magāyīs, V, p. 346.
- 31. Autre indice de ce rapport avec le verbe de forme IV chez al-Šaybānī (m. 213/828): wa-qāla qad amlā fī qawsihi iḍā naza'a (al-Šaybānī, Ğīm, III, p. 252), où l'on retrouve la même expression précédemment vue, mais cette fois-ci avec amlā et non plus mala'a, malla'a ni surtout amla'a. Ibn Manẓūr ne fait pas autre chose quand il écrit sous l'entrée M-L-W/Y: tamalla'tu min al-ṭa'ām tamallu'an wa-qad tamallaytu al-'ayš tamalliyan iḍā 'ištu malliyan ay ṭawīlan («je me suis repu de la nourriture, j'ai profité de la vie lorsque j'ai vécu beaucoup, c'est-à-dire longtemps », Ibn Manẓūr, Lisān, XIV, p. 131) où le verbe de forme V et de racine M-L-' est donné pour l'équivalent du verbe V et de racine M-L-W/Y.
- 32. Al-Azharī, Tahdīb, XV, p. 405. Voir Ibn Fāris, Maqāyīs, V, p. 346 et 352; Ibn Sīda, Muḥkam, X, p. 439.
- 33. Cf. al-Farāhīdī, 'Ayn, VIII, p. 344 et 345.
- 34. Al-Ğawharī, Şiḥāḥ, VI, p. 2497, et Ibn Manzūr, Lisān, XIV, p. 131.
- 35. Al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 1556. Il s'agit dans tous les cas d'une surdérivation sémantique telle que proposée par P. Larcher pour rendre compte des verbes de forme X réfléchis-factitifs de la forme IV (ici « se faire dicter qqh par qqn »), cf. Larcher, 1994b.
- 36. Al-Zabīdī (m. 1205/1790), *Tāğ*, XXXIX, p. 555. Chez les arabisants, cette forme X est absente de Reig mais pas de Wehr, 1994, p. 923, ni de Kazimirski, 1860, II, p. 1153b.
- 37. Wakī' b. al-Ğarrāḥ b. Malīh al-Ru'asī Abu Sufyān (m. 197/812) (cf. Khoury, 2002).

Néanmoins, le fait de relier le sens de « dicter » à la famille lexicale *M-L-W/Y* ne paraît pas aller de soi et laisse même perplexe, ainsi qu'il est possible de le voir chez Ibn Fāris ou Ibn Manzūr, qui concluent tous deux leur paragraphe sur la question en s'en remettant quant à sa véracité à Allāh: wa-min al-bāb imlā' al-kitāb wa-Llāhu a'lam bi-l-ṣawāb (« et fait partie de ce chapitre le fait de dicter la missive, et Allāh seul sait ce qui est juste ») ³⁸.

Bien plus, les lexicographes notent dès le départ une relation morphologique entre M-L-W/Y et M-L-L. Ainsi lit-on dans le $Kit\bar{a}b$ al- c ayn: amlaytu al- $kit\bar{a}b$ luġa $f\bar{\imath}$ amlaltu (« amlaytu al- $kit\bar{a}b$ [$\bar{\jmath}$ 'ai dicté la missive] est une variante pour amlaltu ») ³⁹. Al-Azhar $\bar{\imath}$ est encore plus précis ⁴⁰:

qāla al-farrā' amlaltu 'alayhi luģat ahl al-ḥiǧāz wa-banī asad wa-amlaytu luģat tamīm wa-qays wa-yuqālu amalla 'alayhi šay' an yaktubuhu wa-amlā 'alayhi (« Farrā' a dit : amlaltu 'alayhi [« dicter à qqn »] est la variante des gens du Hedjaz et des Banū Asad, tandis que amlaytu est celle des Tamīm et des Qays. On dit : dicter à qqn [amalla 'alā] qqch qu'il écrit et dicter à qqn [amlā 'alā] »).

D'un point de vue morphologique, il est alors clair qu'il y a un croisement entre verbes défectueux et verbes redoublés aboutissant à un doublet *amalla/amlā*. C'est notamment le cas dans les dialectes modernes, où les verbes redoublés sont traités comme des défectueux. Ainsi, *šaddēt/šaddīt* s'oppose au classique *šadadtu*⁴¹. Il en va de même ici entre *M-L-W/Y* et *M-L-L*, du fait d'une même « simplification » phonétique et paradigmatique ⁴², que ce soit de manière générale ⁴³ ou plus particulièrement dans le sens de « dicter » où ce doublet est presque

- 38. Ibn Fāris, Maqāyīs, V, p. 352, et Ibn Manzūr, Lisān, XIV, p. 131.
- 39. Al-Farāhīdī, 'Ayn, VIII, p. 344. On retrouve cette relation entre les deux racines dans wa-l-imlā' huwa al-imlāl 'alā kātib («imlā' c'est le fait de dicter [imlāl] au secrétaire», al-Farāhīdī, 'Ayn, VIII, p. 345); wa-amlaytu al-kitāb umlīhi wa-yuqālu amlaltu bi-ma'nā amlaytu («j'ai dicté la missive, je la dicte et on dit amlaltu dans le sens de amlaytu», Ibn Durayd, Ğamhara, II, p. 988). Ce dernier auteur s'appuie du reste sur le Coran: wa-amlaytu al-kitāb wa-amlaltuhu imlālan bi-ḍālika al-ma'nā wa-fī al-tanzīl («j'ai dicté [amlaytu] et j'ai dicté [amlaltu] la missive avec ce sens, et dans la Révélation», Ibn Durayd, Ğamhara, II, p. 1084), et de citer deux versets, le premier présentant un verbe défectueux et le second un verbe redoublé, Coran, 25, 5: fa-hiya tumlā 'alayhi («qui lui sont dictées», Blachère, 1950, p. 387) et Coran, 2, 282: wa-l-yumlil allaḍī 'alayhi al-ḥaqqu («que le débiteur dicte!», Blachère, 1950, p. 73).
- 40. Al-Azharī, *Tahdīb*, XV, p. 352-353. Cet auteur cite, comme d'autres, les deux versets du Coran, 2, 282, et 25, 5. Voir aussi Ibn 'Abbād, *Muḥīṭ* X, p. 365; al-Ğawharī, Ṣiḥāḥ, VI, p. 2497; Ibn Manzūr, *Lisān*, XIV, p. 131; al-Fīrūzābādī, *Qāmūs*, p. 1556.
- 41. Cf. Fleisch, 1979, p. 345-347.
- 42. L'explication peut résider dans le fait qu'avec les racines consonantiques redoublées, comme dans le cas d'espèce M-L-L, deux radicaux de conjugaison sont à prendre en compte (cf. Larcher, 2012a, p. 18, et Sartori, 2017, p. 44) tandis qu'avec les racines consonantiques défectueuses, type M-L-W/Y, la conjugaison est plus « simple ». En fait, à la lecture des lexicographes anciens, amlā (« dicter ») n'est qu'un accident de amalla de même sens, et la variante considérée comme seconde est devenue classique certainement par simplification phonétique et paradigmatique de conjugaison (amlaytu, amlayta, amlayti, amlā, comparé à amlaltu, amlalta, amlalti, amalla).
- 43. Cf. wa-qālū lā amlāhu wa-hāḍā ʿalā taḥwīl al-taḍʿīf ay lā amalluhu (Ibn Sīda, Muḥkam, X, 378).

systématiquement signalé⁴⁴. Le passage de M-L-L à M-L-W/Y peut se faire par le biais de plusieurs formes jouant le rôle de forme pivot⁴⁵, dont la forme IV amalla (> amlaltu > amlaytu >) amlā concernant le sens de « dicter » ici étudié, le premier, amalla, étant « hedjazien » et le second, amlā, « tamīmite ». Ce passage peut par ailleurs expliquer que ce soit M-L-W/Y qui connaisse un verbe de forme X actualisant le sens de « dicter » et non, comme nous le verrons plus bas, M-L-L.

D'un point de vue sémantique, le sens de « dicter » apparaît ainsi plus qu'isolé dans la famille lexicale M-L-W/Y, sans compter qu'il ne s'actualise qu'aux formes IV et X. Qu'en est-il de la famille M-L-L?

M-L-L

Sous l'entrée M-L-L, nous allons le voir, le sens de « dicter » n'est pas plus central ou premier, loin de là. Il est là encore, voire plus, marginal et isolé puisqu'il figure aux côtés de nombreux autres sens qui seront présentés le plus succinctement possible ci-dessous.

Pour se convaincre du côté marginal de ce sens sous cette entrée lexicale, commençons par citer Ibn Fāris 46, qui indique: al-mīm wa-l-lām aṣlān ṣaḥīḥān yadullu aḥaduhumā ʿalā taqlīb šayʾ wa-l-āḥar ʿalā ġaraḍ min al-šayʾ (« le mīm et le lām sont deux principes radicaux, dont l'un indique le renversement de quelque chose et l'autre l'ennui/dégoût de quelque chose ») 47. L'auteur expose alors ces deux significations. Sous la première (fa-l-awwal) il détaille trois emplois et sous la dernière (wa-l-bāb al-āḥar) un seul, celui de l'ennui. Ce n'est qu'après cette seconde et dernière signification que l'on trouve fa-ammā imlāl al-kitāb (« quant à la dictée de la missive ») 48, indiquant d'emblée le caractère marginal et isolé de « dicter » au sein de cette nouvelle famille lexicale, de même qu'il l'était sous M-L-W/Y.

Qu'en est-il tout d'abord dans le Coran? Sous l'entrée M-L-L, le sens « dicter » se trouve à trois reprises dans Coran, 2, 282, dont deux sous la forme « hedjazienne » : ka-mā 'allamahu Allāhu fa-l-yaktub wa-l-yumlil allaḍī 'alayhi al-ḥaqqu wa-l-yattaqi Allāha rabbahu wa-lā yabḥas minhu šay'an fa-in kāna allaḍī 'alayhi al-ḥaqqu safīhan aw ḍa'īfan aw lā yastaṭī'u an yumilla huwa fa-l-yumlil waliyyuhu bi-l-'adli (« selon ce qu'Allah lui a enseigné! Qu'il écrive! Que le débiteur dicte! Qu'il redoute son seigneur! Qu'il ne diminue rien de la dette! Si le débiteur

^{44.} Seuls Ibn Fāris et al-Zamaḥšarī n'en font pas état. Quant à Ibn Sīda, il en traite sous l'entrée M-L-L (wa-amlāhu ka-amallahu 'alā taḥwīl al-taḍ'īf, Ibn Sīda, Muḥkam, X, p. 379) où il cite une nouvelle fois Coran, 2, 282, pour le verbe redoublé en M-L-L, et Coran, 25, 5, pour le défectueux en M-L-W/Y.

^{45.} Sur le principe et des exemples, voir Larcher, 2012b; 2013; 2016.

^{46.} Même s'il s'agit d'un lexicographe particulier dans la mesure où sa vue, singulière, s'attache au(x) sens supposé(s) des séquences des consonnes arabes correspondant à ce que nous appellerions des racines.

^{47.} Ibn Fāris, Maqāyīs, V, p. 275. Pour ġariḍa min « être dégoûté, ennuyé de quelque chose », voir Kazimirski, 1860, II, p. 456a.

^{48.} Ibn Fāris, Magāyīs, V, p. 276.

est fol ou faible ou incapable de dicter personnellement, que son représentant (wali) dicte avec honnêteté ⁴⁹!»). Sur les 18 occurrences en *M-L-L* que compte le Coran, seulement trois actualisent donc le sens de « dictée » ⁵⁰.

Le verbe en question est un verbe redoublé. Si son accompli, dans sa forme réalisée, est unique (malla), il connaît néanmoins trois schèmes de conjugaison, à savoir fa^cala yaf^cilu qui donne malla yamillu, fa^cala yaf^culu pour malla yamullu et fa^cila yaf^calu pour malla yamallu. Une fois encore, je serai bref quant aux sens de ces verbes lorsqu'ils ne ressortissent pas à celui de « dicter » et n'en détaillerai pas les sens des formes augmentées ni les relations entre formes.

Sous malla yamillu on trouve le sens de milla « religion, obédience » pour les formes I, V et VIII.

Sous malla yamullu on trouve les trois sens suivants: 1. malla « bâti » pour la forme I, c'est-à-dire le fait d'assembler les pièces d'un vêtement en les faufilant 51 ; 2. mall, fait de « se dépêcher » pour les formes I, V, VII et VIII. Lié à ce sens, Ibn 'Abbād nous apporte un cas intéressant de tératologie 52 dans lequel une même consonne est traitée à la fois comme radicale et comme augment: wa-'ayr mulāmil sarī' wa-nāqa malmalā sarī'a (« une caravane de chameaux mulāmil est rapide, une chamelle malmalā est rapide ») 53 . Faisant apparaître un M-L-M-L, le lexicographe indique bien que ce dernier est relié à M-L-L par dissimilation (M-L-L \to M-L-M-L); de plus, la forme mulāmil (au lieu du mumalmil attendu) indiquerait un participe actif de forme III *lāmala (donc relié à L-M-L), qui semble plutôt être un III formé sur un quadri-consonantique (!); 3. malla « cendres chaudes » et la cuisson par ce moyen pour les formes I, IV et VIII.

Sous malla yamallu on a enfin les quatre prochains sens: 1. malāl « dégoût, ennui », ce qui semble long, pour les formes I, IV et X^{54} ; 2. mulāl « agitation », pour les formes I, II, V, I_4 et II_4^{55} . Quatre de ces formes verbales sont données pour équivalentes, ce dont témoignent Ibn Sīda et al-Fīrūzābādī: wa-l-fi'l min kull ḍālika [al-mulāl] malla wa-mallala wa-tamallala

^{49.} Blachère, 1950, p. 73.

^{50.} Cf. 'Abd al-Bāqī, 1997, p. 676. Là, comme pour M-L-W/Y, aucune corrélation évidente n'est faisable avec l'origine médinoise ou mecquoise de la Révélation.

^{51.} wa-malla tawbahu yamulluhu iḍā ḫāṭahu al-ḫiyāṭa al-ūlā qabl al-kaff («wa-malla tawbahu yamulluhu [bâtir son vêtement], lorsqu'on coud [le vêtement] d'un premier travail à l'aiguille avant l'ourlet », al-Azharī, Tahḍīb, XV, p. 352). On retrouve ce même sens d'«ourlet, bordure» en hébreu (cf. Cohn, 2001, p. 385). En français, on parle effectivement à la fois de point de bâti et de fil de bâti. C'est ce dernier qui est utilisé pour assembler rapidement des pièces de tissus et préparer la couture. Il est généralement enlevé en tout dernier, notamment sur les vestes de costume (pour montrer qu'ils n'ont pas été réalisés uniquement de manière automatisée).

^{52.} Cf. Larcher, 2012b.

^{53.} Ibn 'Abbād, Muḥīţ, X, p. 319.

^{54.} On s'en souvient, malā (cf. supra 2.2) a le même sens de «longueur» et de «durée». Le verbe malla pourrait en être une variante, le passage de malla à malā se faisant via maliltu puis malaytu (mallē/īt).

^{55.} I₄ et II₄ désignent respectivement le quadri-consonantique (éventuellement par « rattachement », ilḥāq) de forme I et de forme II. De forme malmala et tamalmala, elles sont reconnues par des dictionnaires arabisants comme Kazimirski, 1860, II, p. 1153a, Reig, 1997, art. n° 5178, ou Wehr, 1994, p. 923, mais pas par les dictionnaires arabes classiques, qui ne les présentent que sous l'entrée M-L-L.

al-rağul wa-tamalmala (« et le verbe de tout cela [mulāl] c'est "s'agiter" [I, II, V et II4] ») 56, où l'on remarque que mallala se présente comme l'itératif de malla et tamallala comme son moyen, mais surtout, où l'on observe le même dédoublement morphologique, puisque de tamallala on passe à tamalmala (M-L-L \rightarrow M-L-M-L- 57), l'un étant la variante de l'autre par un phénomène de dissimilation; 3. imlāl « fait de rester longtemps » pour la forme IV, à mettre en rapport avec malāl (« ennui ») ci-dessus 58 ; 4. imlāl (« dictée ») enfin, qui apparaît sous l'entrée lexicale M-L-L. La première mention de ce sens se trouve dans le Kitāb al-'ayn où il est écrit: imlāl al-kitāb li-yuktaba (« fait de dicter la missive afin qu'elle soit écrite ») 59 . Il s'agit en l'espèce exclusivement d'un verbe de forme IV. Il est transitif direct pour la chose dictée et intransitif avec 'alā pour la personne. En plus d'un isolement sémantique au sein de cette famille lexicale, ce verbe, n'étant relié à aucun mot, de base ou augmenté, donne à voir un isolement paradigmatique.

D'un point de vue morphophonologique, sa conjugaison est majoritairement « tamīmite », avec maintien du radical ramassé avec šadda, ainsi que le laisse à penser en creux la citation suivante : wa-ḥakā abū zayd anā umlilu 'alayhi al-kitāb bi-izhār al-taḍ'īf (« Abū Zayd a rapporté : "moi, je lui dicte la missive" avec la mise en évidence du dédoublement [i.e. umlilu au lieu de umillu] ») ⁶³, qui, puisque signalé, tend à indiquer la rareté de cette conjugaison ⁶⁴.

- 56. Ibn Sīda, Muḥkam, X, p. 379. Voir également fi'l al-kull maliltu bi-l-kasr wa-mallaltu wa-tamallaltu («je me suis agité [maliltu] vocalisé en i, je me suis agité [II et V] », al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 1556), où la précision apportée par al-Fīrūzābādī indique bien le rapport avec l'ennui, même si le rapport avec les cendres chaudes est lui aussi abordé par les lexicographes.
- 57. Ce type de racine a plusieurs origines, et notamment les racines redoublées (cf. Fleisch, 1961, p. 403-405, § 88a).
- 58. Ce sens ne semble être indiqué que par un dictionnaire classique, le Kitāb al-ǧīm, dans lequel on lit ceci à propos du verbe de forme IV: al-imlāl al-ṭubūt bi-l-makān wa-qad amallat al-ḫayl bi-hāḍā al-makān (« al-imlāl c'est le fait de rester dans un endroit, les chevaux sont restés à cet endroit », al-Šaybānī, Ğīm, III, p. 245) et amallahā ay ṭāla 'alayhā (« se faire long pour, ennuyer », al-Šaybānī, Ğīm, III, p. 254).
- **59.** Al-Farāhīdī, 'Ayn, VIII, p. 325. Voir également Ibn 'Abbād, Muḥīṭ, X, p. 319, et al-Ğawharī, Ṣiḥāḥ, V, p. 1821.
- 60. Al-Azharī, Tahdīb, XV, p. 352.
- 61. Ibn Sīda, Muḥkam, X, p. 379. Voir également al-Zamaḥšarī, Asās, II, p. 228; al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 1556.
- 62. Ibn Fāris, Maqāyīs, V, p. 276.
- 63. Ibn Sīda, Muḥkam, X, p. 379.
- 64. Sauf erreur de ma part, Fleisch n'en parle pas, puisqu'il indique au contraire que « Cette contraction [idġām] a eu lieu après disparition de cette voyelle brève [...]. Dans les verbes à 2^e et 3^e cons. radicales semblables,

On le voit donc, le sens de « dicter » n'est actualisé, pour M-L-L, qu'à la forme IV et non aux IV et X comme c'était le cas pour M-L-W/Y. Ici encore, comme là, le sens de « dicter » est très isolé. Comment dès lors comprendre l'apparition de ce sens particulier dans ces familles lexicales qui ne semblent pas disposer à faire place à cette signification et qui, de fait, la marginalisent?

Hypothèse endogène vs. hypothèse exogène

On en conviendra, « dicter » sous *M-L-L* ne semble pas relié au sens de l'ennui (*malāl*) et de prime abord pas non plus à celui de l'agitation (*mulāl*). De prime abord seulement, car c'est en fin de toutes les notices arabes ou presque concernant l'entrée *M-L-L*, c'est-à-dire non loin de l'endroit où *imlāl* apparaît dans le sens qui nous occupe ici, qu'est abordé le cas de *M-L-M-L*, et c'est dans le cadre de cette racine consonantique *M-L-M-L* que l'on croise systématiquement le mot de *mulmūl* (ou parfois *malmūl*).

Ce terme peut être en arabe l'équivalent du pénis du chameau ou du renard : wa-malmūl al-ba'īr wa-l-ṭa'lab qaḍībuhu (« le malmūl du chameau ou du renard c'est son bâton [i.e. pénis] ») 65. Il est néanmoins plus généralement paraphrasé par mikḥāl lui-même ainsi défini : al-mikḥāl al-mīl tukḥalu bihi al-'ayn min al-mukḥula (« aiguille avec laquelle on applique le collyre à l'œil depuis la boîte dans laquelle on serre le collyre et l'aiguille ») 66. Voici ce qu'en disent les lexicographes : al-mulmūl al-mikḥāl (« le mulmūl c'est le mikḥāl ») 67; wa-yusammā al-mīl alladī yuktaḥalu bihi al-mulmūl (« on appelle l'aiguille avec laquelle on applique le collyre sur le bord des paupières le mulmūl ») 68; huwa al-mulmūl alladī yukḥalu bihi wa-tusbaru bihi al-ǧirāḥ (« c'est le bâtonnet avec lequel on applique le kohl et avec lequel on sonde les plaies ») 69. Le terme de mīl 70, en plus d'« aiguille », reçoit la traduction de « burin », « poinçon », de même que le terme malmūl 71.

Le lien avec l'agitation (cf. supra) sous M-L-M-L est souligné par Ibn Fāris par le biais de taqallub: wa-l-mulmūl al-mīl li-annahu yuqallabu fī al-'ayn 'inda al-kuḥl (« le mulmūl c'est l'aiguille,

toutes les fois que dans la conjugaison, la 3^e cons. radicale ne devait pas recevoir un suffixe consonantique » (Fleisch, 1961, p. 141, voir aussi p. 142).

- 65. Ibn Sīda, *Muḥkam*, X, p. 379, où l'éditeur du texte d'Ibn Sīda donne expressément une vocalisation en *a* pour *malmūl* « pénis du chameau ou du renard » et en *u* pour *mulmūl* « aiguille à collyre », chose que les autres lexicographes ne font pas, aucun ne précisant la vocalisation du premier *mīm*, ce que rapporte Kazimirski qui, lui non plus, ne distingue pas (cf. Kazimirski, 1860, II, p. 1153a). Voir également Ibn Durayd, Ğamhara, I, p. 223, et al-Fīrūzābādī, *Qāmūs*, p. 1556.
- 66. Al-Farāhīdī, 'Ayn, III, p. 62; cf. Kazimirski, 1860, II, p. 1153a.
- 67. Al-Farāhīdī, 'Ayn, VIII, p. 325.
- 68. Ibn Durayd, Ğamhara, I, p. 223.
- **69.** Al-Azharī, *Tahdīb*, XV, p. 351. Voir également Ibn Durayd, Ğ*amhara*, I, p. 988; Ibn 'Abbād, *Muḥīṭ*, X, p. 319; al-Ğawharī, Ṣ*iḥāḥ*, V, p. 1821; al-Zamaḥšarī, *Asās*, II, p. 228.
- 70. Pour al-Azharī, on ne dit pas mīl, car le terme ne renvoie qu'à une mesure de distance terrestre (wa-lā yuqālu al-mīl innamā al-mīl al-qiṭ'a min al-arḍ (al-Azharī, Tahḍīb, XV, p. 351).
- 71. Cf. Kazimirski, 1860, respectivement II, p. 1175a et p. 1153a.

Quoi qu'il en soit, *mulmūl* ou *malmūl* est une «aiguille avec laquelle on enduit de collyre le bord des paupières; burin, pointe, *tout* instrument avec lequel on trace des caractères sur un corps dur » ⁷⁶.

Avant de proposer une remontée vers « dicter », examinons ce terme de mulmūl/malmūl. Dans le premier cas il s'agit d'un terme formé sur le schème fu'lūl dont l'arabe n'est pas pauvre 77. Nous connaissons en effet bien ṣundūq, 'uṣfūr, kulṭūm ou buhlūl, et il est à noter que nombre des termes qui relèvent de ce schème peuvent être vocalisés en a à l'initiale, ce qui est justement le cas des termes cités 78. Quant à malmūl, il s'agit alors d'un maf'ūl avec le mīm non plus radical mais augment, formant une dérivation pivot pour passer de M-L-M-L à L-M-L. Or, voici tout ce qu'on peut lire sous cette entrée: al-lamāl ka-saḥāb al-kuḥl wa-yuḍammu wa-talammala bi-famihi talammaṇa («lamāl comme saḥāb c'est le collyre, et on le vocalise en u [lumāl]. talammala avec sa bouche c'est se passer la langue sur les lèvres ») 79. En se reportant à l'auteur du Tāǧ al-'arūs, voici ce que l'on trouve 80:

al-lamāl [...] ahmalahu al-ǧawharī wa-l-ṣāġānī [sic] wa-qāla abū riyāš huwa al-kuḥl [...] wa-yuḍammu wa-hākaḍā rawāhu kurā' qultu wa-qad taqaddama fī al-kāf al-lumāk bi-l-ḍamm al-ǧilā' yukḥalu bihi al-'ayn 'an ibn al-a'rābī wa-ḍabaṭahu ibn 'abbād ka-kitāb wa-lā arā al-lamāl bi-lāmayn illā muḥarrafan 'an al-lumāk fa-ta'ammal ḍālika («lamāl a été négligé par al-Ğawharī et al-Ṣaġānī [tandis que] Abū Riyāš a dit qu'il s'agissait du collyre [...]. On le vocalise en u et c'est ainsi que

^{72.} Ibn Fāris, Maqāyīs, V, p. 275. À noter aussi le fait que kuḥila, passif de kaḥala, signifie (par allusion à l'opération suivie dans l'emploi du collyre) « avoir les yeux crevés, enlevés avec une aiguille (mīl) », Kazimirski, 1860, II, p. 870b.

^{73.} Al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 1556.

^{74.} Al-Zabīdī, Tāğ, XXX, p. 425.

^{75.} Cf. al-Azharī, Tahdīb, XV, p. 351.

^{76.} Kazimirski, 1860, II, p. 871b et p. 1153a. «The cosmetic was applied by means of a small probe or stick with a rounded end called a *mirwad*, and was kept in a small vessel called a *mukḥula* (E. W. Lane, *Manners and customs on the modern Egyptians*, 1954, 37-38) » (Wiedemann, 1986, p. 356b), où *mirwad* est effectivement un crayon (de maquillage).

^{77.} Cf. bāb mā ǧāʾa ʿalā fuʿlūl fa-ulḥiqa bi-l-ḥumāsī, Ibn Durayd, Ğamhara, II, p. 1195-1200.

^{78.} Ainsi sandūq, cf. al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 950b.

^{79.} Al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 1488b.

^{80.} Al-Zabīdī, Tāğ, XXX, p. 374 et pour ǧilā'-collyre, cf. Kazimirski, 1860, I, p. 321a.

l'a rapporté Kurā^{c81}. Je dis: *al-lumāk* a déjà été présenté dans le *kāf* avec vocalisation en *u*. Il s'agit du collyre dont on enduit l'œil, tiré de Ibn al-A'rābī, et Ibn 'Abbād l'a noté *limāk* comme *kitāb*, et je ne considère *lamāl* avec les deux *lām-s* que comme altéré à partir de *lumāk*, alors médite cela»).

Le fait est que $lum\bar{a}k$ ou lamk est systématiquement défini comme étant le collyre $(al-kulpl)^{82}$. Il semble alors possible de proposer, sur le mode de l'hypothèse, le cheminement suivant : $lu/im\bar{a}k$ « collyre » (L-M-K) < ou > (?) $la/um\bar{a}l$ « collyre » $(L-M-L)^{83}$ > *lamala « enduire de collyre » > $malm\bar{u}l$ « *qui est enduit de collyre » (formé sur $maf^{\alpha}\bar{u}l$) < (dérivation pivot) < $mulm\bar{u}l$ « aiguille qui sert à appliquer le collyre ; burin, poinçon » (formé sur $fu'l\bar{u}l$) (M-L-M-L).

De là, si le passage de M-L-L à M-L-M-L est possible, comme nous l'avons vu, on peut alors faire l'hypothèse du passage inverse de M-L-M-L à M-L-L. En ce cas, $mulm\bar{u}l > *malmala$ « faire ce que l'on fait avec un $mulm\bar{u}l > *mallala$ (ou *malla) « écrire » > amalla « faire écrire, dicter » > $aml\bar{u}$ « dicter ». Par suite d'un mouvement « tamīmite », on passerait de ce amalla (M-L-L) à $aml\bar{u}$ et $aml\bar{u}$ et $aml\bar{u}$ ($aml\bar{u}$). Pour résumer, nous aurions donc ceci :

$$\begin{array}{c} M\text{-}L\text{-}\\ & \swarrow ?\\ \\ mulm\bar{u}l\\ (M\text{-}L\text{-}M\text{-}L) \end{array} \rightarrow \mbox{*malmala} \ \rightarrow \mbox{*mallala ou *malla} \ \rightarrow \mbox{*mallala} \ \rightarrow \mbox{*mallala$$

Aux côtés de cette hypothèse endogène, une autre, exogène celle-ci, se doit toutefois d'être proposée. Le fait que le sens de « dictée » soit toujours, quelle que soit l'entrée lexicale considérée, marginal au sein des familles auxquelles il est possible de le rattacher, isolé qu'il est tant d'un point de vue sémantique que paradigmatique, peut être le signe d'un emprunt.

Or, cet emprunt est identifiable, puisque le syriaque propose une entrée lexicale formée d'un *mīm* et d'un *lomadh* avec le terme *melltā* ⁸⁵ dont les deux premiers sens sont « parole » et « propos », la forme verbale en *pa* 'el (*mallel*) ayant le sens de « parler » et celle en *etpa* 'al (*etmallal*)

^{81.} Abū Riyāš et Kurā' ne sont pas identifiés.

^{82.} Cf. wa-l-lumāk al-kuḥl (al-Farāhīdī, 'Ayn, V, p. 379; al-Šaybānī, Ğīm, III, p. 205; wa-qāla ibn al-a'rābī al-lu/imāk wa-l-lamk al-ģilā' yukḥalu bihi al-ʿayn wa-qāla abū ʿamr al-limīk al-makḥūl al-ʿaynayn (al-Azharī, Tahḍīb, X, p. 267); wa-l-lumāk al-itmid («l'antimoine dont on fait le collyre», Ibn ʿAbbād, Muḥīt, VI, p. 274, pour itmid-antimoine, cf. Kazimirski, 1860, I, p. 235b); al-lamk al-ģilā' yukḥalu bihi al-ʿayn ka-l-lu/imāk ka-ģurāb wa-kitāb (al-Fīrūzābādī, Qāmūs, p. 1488); al-lamk al-ģilā' yukḥalu bihi al-ʿayn ka-l-lumāk (al-Zabīdī, Tāǧ, XXVII, p. 324).

^{83.} Sur le passage éventuel de L à K ou de K à L, rien n'est dit chez Cantineau, 1960, respectivement p. 50-54 et p. 64-67. On trouvera par contre un indice du passage de K à L (pour cause d'erreurs de copistes, la barre du $k\bar{a}f$ disparaissant) chez Bellamy, 1987, p. 272, qui, utilisant le $Ans\bar{a}b$ al- $a\bar{s}r\bar{a}f$ d'al-Balādurī, note ce passage à plusieurs reprises.

^{84.} À l'instar de mismār (« clou ») → masmara (« clouer ») → sammara (« clouer »). Notons par ailleurs que mulmūl, par sa morphologie, suggère une action vive et répétée, ici, peut-être, écrire vite sous la dictée. 85. Cf. Gurtner 2006, p. 112.

celui de « être dit » ⁸⁶. Il faudrait alors voir dans les trois occurrences coraniques en *imlāl* de sens « dictée » un emprunt arabe au syriaque non référencé par Jeffery ⁸⁷ à partir de « parler ».

Il se trouve en effet qu'une langue comme le français, et donc comme le latin, nous enseigne que « dicter » peut ne pas être lié à « écrire », mais à « dire ». De fait, *dicter* est issu du latin *dictare* ⁸⁸, lui-même forme itérative de *dicere* (« dire »). Plus précisément ⁸⁹:

Ce verbe [dictare] est une forme fréquentative de dicere, mais avec une signification spéciale. En effet, tandis que le verbe dictitare, analogue à clamitare, rogitare, factitare, etc., n'exprime rien de plus que la répétition de l'action marquée par le verbe dicere, au contraire le verbe dictare, analogue à captare, pulsare, tractare, etc., offre, sinon toujours, du moins habituellement, une signification spéciale, qui seulement implique la répétition de l'acte exprimé par le verbe primitif dicere, parce que celui qui dicte répète souvent chaque mot pour qu'il soit mieux entendu des hommes qui écrivent sous la dictée. Dans les derniers temps de la république romaine et surtout à l'époque impériale, au lieu d'écrire soi-même, il arrivait très-souvent qu'on dictait soit sa correspondance, soit ses œuvres en prose ou en vers. Les maîtres qui enseignaient un art ou une science dictaient les points principaux de leur enseignement, et voilà pourquoi le verbe dictare en vint à signifier aussi enseigner et conseiller. [...] Celui qui prêtait de l'argent dictait à l'emprunteur l'obligation à souscrire.

Cet excursus par le latin nous montre qu'il semble en aller de même en arabe, où *imlāl* dans le sens de «dictée » s'expliquerait par un emprunt fait au syriaque « parole » et par une dérivation arabe.

- 86. Cf. Costaz, 2002, p. 183-184, et « Pa . mallel locutus est, dixit » (Brun, 1895, p. 308). Cf. Gurtner 2006, p. 105, pour les transcriptions. Je tiens ici à remercier chaleureusement Salam Diab-Duranton, qui m'a mis sur cette piste en m'indiquant l'existence du syriaque M-L-L, me permettant de faire aussitôt ce que je n'avais pas fait jusqu'alors: le lien entre écrire et parler d'une part, mais surtout avec le logiciel de traitement de texte, Mellel. Ce dernier est un néologisme dérivé de milla « mot », pl. millim, renseignements que je dois à mon collègue Philippe Cassuto que je remercie chaleureusement. On retrouve en effet en hébreu moderne cette même base consonantique pour « dire, parler, raconter » (מַלֵל), et donc pour « paroles » (מַלֶל). Cf. Cohn, 2001, p. 386. En hébreu moderne, melel est un nom signifiant « verbiage, péroraison, bavardage », le premier l n'étant pas géminé en prononciation courante, ce qui fait dire à mon collègue Almog Kasher, que je remercie au passage pour ces précisions, que Mellel est très probablement prononcé avec une gémination (au contraire de l'usage en hébreu moderne) pour préserver le son /e/, peut-être aussi pour le relier à un verbe rare et d'un très haut registre, millel prononcé milel signifiant « parler, prononcer des mots ».
- 87. Cf. Jeffery, 1938, p. 70. Par contre, ce dernier mentionne bien une possible origine syriaque pour *milla* (« religion ») depuis « mot » : « The Aram. מלה, like the Heb. מלה, means *word*, but could be used figuratively for the religious beliefs of a person. The Syr. $\frac{1}{2}$, however, is a more likely source, for besides meaning word, $\hat{\rho}\tilde{\eta}\mu\alpha$, it is also used to translate $\lambda \acute{o}yo\varsigma$, and is used technically for religion » (Jeffery, 1938, p. 268-269). 88. Cf. Brachet, s.d., p. 182.
- 89. Martin, 1875, p. 250-251, où l'on retrouve en arabe le même rapport avec les notabilités et le conseil mais aussi avec l'opulence en rapport avec la dette et l'emprunt (voir *supra*, note 27). Simplement, en arabe, ce rapport se fait avec *M-L-*\('cf. *supra*\)) et non avec ce *M-L-L* issu du syriaque.

Toutefois, comme on l'aura remarqué, la forme arabe choisie, IV, est factitive et non itérative/fréquentative⁹⁰. Une première hypothèse consisterait alors à ce que ce *imlāl* représente, par rapport à son original syriaque, sa forme arabisée et factitive de sens « faire des paroles », ce que l'on fait lorsque l'on dicte. Il serait dès lors possible de poser que si une forme IV, dont le sens est celui de la factitivité, a été choisie au lieu d'une II itérative (comme dans le cas du latin), c'est parce que ce II *mallala* existait déjà, sous l'entrée lexicale *M-L-L*, signifiant « s'agiter » (tiré de *malla yamallu* de schème *fa'ila yaf'alu*). Cet argument ne vaudrait toutefois que s'il n'existait également pas trois autres IV *amalla* de sens « faire cuire sous les cendres » (de *malla yamullu*, schème *fa'ala yaf'ulu*), « ennuyer » et « rester longtemps » (de *malla yamallu*, schème *fa'ila yaf'alu*).

Une autre hypothèse consisterait à poser que le terme syriaque emprunté par l'arabe n'est pas le terme de base ($mellt\bar{a}$) de sens « parole » avec l'augmentation factitive $parole \rightarrow faire$ des paroles = dicter, mais un verbe syriaque identifiable par l'arabe à une forme IV et de sens « dicter », prêt à l'emploi, constituant donc un emprunt direct. Cela est d'autant plus tentant que la forme aph'el, équivalente syriaque de la IV arabe, est causative ou inchoative, et que « comme inchoatif, aph'el se trouve à côté de p'al, sans différence de sens [...] ou à côté de pa'el », où p'al est l'équivalant à la forme de base. Or, comme « Pa'el se distingue de p'al par le redoublement de la deuxième radicale [...] [et] indique la répétition de l'action exprimée par $p'al^{92}$, équivalant donc à la forme II arabe, on peut alors imaginer en syriaque le même mouvement de formation qu'en latin, et donc un verbe de forme aph'el de valeur itérative lié à $mellt\bar{a}$ (« mot, parole ») et de sens identique à la forme pa'el en mallel de sens « parler » pa'el », « produire des mots ». Le verbe de forme pa'el serait alors l'équivalent du pa'el el atin, à savoir « dire et répéter afin qu'il soit écrit » donc « dicter », et ce serait ce verbe syriaque de forme pah'el qui aurait été emprunté par l'arabe et adopté sous sa forme pa'el ala, donc pamalla and pamalla et adopté sous sa forme pa'el qui aurait été emprunté par l'arabe et adopté sous sa forme pa'el en pamalla donc pamalla et adopté sous sa forme pa'el qui aurait été emprunté par l'arabe et adopté sous sa forme pa'el en pamalla et adopté sous sa forme pamalla et adopté sous sa forme pa'el qui aurait été emprunté par l'arabe et adopté sous sa forme pa'el en pamalla et pamalla et adopté sous sa forme pamalla et pamalla et pamalla et pamalla et adopté sous sa forme pamalla et pamalla e

Le terme en question semble toutefois absent en syriaque ⁹⁴, mais surtout, l'équivalent syriaque d'une forme IV arabe pour une racine redoublée serait ici *ammel⁹⁵ avec gémination de la première radicale et non de la seconde comme dans l'arabe amalla. Il semble dès lors difficile de pouvoir relier *imlāl, maṣdar* de forme IV, à cette hypothétique forme *ammel dont il serait issu.

Il semble donc qu'il faille préférer la première hypothèse, dans laquelle une forme IV arabe aurait été choisie, peut-être arbitrairement, puisque de toute manière les formes II et IV étaient déjà utilisées dans l'entrée lexicale en *M-L-L*, et qu'elle l'aurait été soit à partir du mot de base syriaque *melltā* signifiant « parole, mot », soit à partir d'une des deux formes verbales

^{90.} Sur le rapprochement, pour l'arabe, entre valeur fréquentative et valeur itérative, cf. Fischer, 2010, p. 175. Sur la distinction entre aspect fréquentatif et aspect répétitif comme sous-types de l'aspect itératif, cf. Gosselin, 2012, p. 93.

^{91.} Duval, 1881, p. 183.

^{92.} Duval, 1881, p. 179.

^{93.} Cf. Thackston, 1999, p. 97.

^{94.} Cf. Costaz, 2002, p. 183 ou le Thesaurus syriacus (cf. Payne Smith, 1901, II, p. 2109 sqq.).

^{95.} Sur le modèle de ammek « rendre humble », cf. Thackston, 1999, p. 103.

de cette entrée lexicale syriaque, à savoir *mallel* de sens « parler » ou *etmallal* de sens « être dit ». Cette forme IV arabe pourrait de même être liée au syriaque dans la mesure où elle en aurait conservé une spécificité, à savoir être l'équivalent d'une forme *pa el* itérative de sens « parler », et donc peut-être « dire et répéter afin qu'il soit écrit ».

Cette hypothèse dérivationnelle exogène depuis le syriaque semble, si ce n'est plus, du moins aussi valable que celle, endogène, dérivant depuis *mulmūl* « stylet ». Elle pourrait même expliquer l'apparition de ce dernier terme: *amalla*, dans le sens de « dicter », réinterprété comme une véritable forme IV arabe factitive de sens « faire écrire », aurait donné par dérivation régressive un I **malla* (« écrire ») et, à partir de celui-ci et par dissimilation (**malmala*), *mulmūl*, l'instrument de cette écriture.

Nous tiendrions donc là, depuis un emprunt fait au syriaque, l'origine de l'entrée du terme *imlāl* en arabe. Par la suite, de *imlāl*, de racine redoublée, on serait passé, comme c'est le cas dans les dialectes arabes par « simplification » paradigmatique, à une racine défectueuse et donc à *imlā*' dans le même sens de « dictée ».

Notons pour conclure que, à partir de « dicter » au sens de répéter des paroles afin qu'elles soient écrites par un ou des tiers, *imlā*' peut, au sens figuré, prendre un sens proche d'ordonner. En effet: « Les ordres des empereurs romains étaient habituellement dictés par eux ou plutôt en leur nom par leurs affranchis. De là vint, à l'époque de Quintilien, de Juvénal et de Silius Italicus, le nouveau sens de *dictare*, mis pour *jubere*, *ordonner* » 96. C'est exactement le sens moderne qu'en donne la presse arabe quand, par exemple, dans un article du quotidien *al-Quds* daté des 20/21 octobre 2012 et intitulé *al-Asad al-ğarīḥ yaḍribu fī Lubnān?* (« Le Lion 97 blessé frappe-t-il au Liban? »), on lit: hāḍihi hiya i'tibārāt al-ǧuġrāfiyā wa-imlā' āt al-tārīḥ (« tels sont les enseignements de la géographie et les leçons de l'histoire ») 98. Il faut donc bien distinguer, en grammaire comme ailleurs, les pluriels entre *imlā*' pl. *amālī* = « dictée », ce qu'a bien fait Ibn al-Ḥāǧib, et *imlā*' pl. *imlā*' āt = « dictée (au sens figuré), i.e. leçon, commentaire, diktat », ce à quoi il s'est également consacré 99. Dans le titre de son autocommentaire, *imlā*' n'aurait alors pas le sens de « dictée », mais plus précisément de « commentaire dicté », et l'autocommentaire pourrait recevoir la traduction suivante: Commentaire dicté de la Kāfiya.

^{96.} Martin, 1875, p. 251.

^{97.} Mis pour Asad, du nom de la famille au pouvoir à Damas depuis 1970.

^{98.} Dans cette phrase, imlā'āt ne semble pas pouvoir être compris simplement comme « dictées », mais plutôt comme « leçons, commentaires », à côté de son autre sens, très répandu dans la presse, celui de diktats: wa-ašāra ilā annahu fī ḥālat wuǧūd idāna 'arabiyya li-l-'amaliyyāt al-filasṭīniyya fa-lan yakūna amāma al-ra'īs yāsir 'arafāt siwā iṣdār bayān yudīnu fīhi tilka al-'amaliyyāt dūna an yabdū wa-ka'annahu aḍ'ana li-l-imlā'āt al-amrīkiyya aw "al-isrā'īliyya" journal Taǧdīd, 9 avril 2002 « [Brzeziński, ancien conseiller à la sécurité nationale de Jimmy Carter de 1977 à 1981] a montré que dans le cas d'une condamnation arabe des opérations palestiniennes il n'y aurait devant le président palestinien Yasser Arafat d'autre choix que de promulguer un communiqué dans lequel il condamnerait ces opérations sans qu'il apparaisse comme ayant obtempéré aux diktats américains et "israéliens" ».

^{99.} À l'instar de ce qu'il est possible de repérer pour d'autres formes verbales, notamment augmentées, comme la II. Pour le maș dar de la forme II $taf^r\bar{\imath}l$ et le dédoublement de ses significations en fonction de ses pluriels, interne $taf\bar{a}^r\bar{\imath}l$, et externe $taf^r\bar{\imath}l\bar{a}t$, cf. Ferrando, 2010.

Bibliographie

Instruments de travail

- Brachet, Auguste, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Bibliothèque d'éducation, Paris, s.d. (8^e éd.).
- Brun, J., Dictionarium syriaco-latinum, Beryti Phoeniciorum/Typographia PP. Soc. Jesu, Beyrouth, 1895.
- Cantineau, Jean, Cours de phonétique arabe (Édition originale réimprimée), suivi de Notions générales de phonétique et de phonologie, Klincksieck, Paris, 1960.
- Cohn, Marc M., Nouveau dictionnaire hébreu-arabe, édition enrichie et mise à jour par M. Catane, Larousse, Paris; Édition Achiasaf, Tel Aviv, 2001.
- Costaz, Louis, *Dictionnaire syriaque-français*, Dar el-Machreq, Beyrouth, 2002 (3° éd.).
- EI² = Encyclopédie de l'Islam, 2^e éd., 12 vol., Brill, Leyde, 1960-2007.
- GAL = Brockelmann, Carl, Geschichte der arabischen Literatur, 2 tomes, E. J. Brill, Leyde, 1943a.
- GALS = Brockelmann, Carl, Geschichte der arabischen Literatur. Supplementband I, E. J. Brill, Leyde, 1943b.

- Kazimirski, Adrien De Biberstein, *Dictionnaire* arabe-français, 2 tomes, Maisonneuve et C^{ie}, Paris, 1860.
- Lane, Edward William, An Arabic-English Lexicon, 8 tomes, Librairie du Liban, Beyrouth, 1885.
- Payne Smith, Robert, *Thesaurus syriacus*, 2 tomes, Étienne Marc Quatremère & Georg Heinrich Bernstein (éd.), Typographeo Clarendoniano, Oxford, 1901.
- Reig, Daniel, Dictionnaire Arabe-Français, Français-Arabe, al-Sabīl, «Saturne», Larousse, Paris, 1983.
- Sartori, Manuel, Manuel de conjugaison arabe, Diacritiques éditions, Marseille, 2017.
- Wehr, Hans, Arabic-English Dictionary, J. Milton Cowan (éd.), édition revue et augmentée, Spoken Language Services, Urbana, Illinois, 1994 (4° éd.).
- 'Abd Al-Bāqī, Muḥammad Fu'ād, al-Mu'ǧam li-alfāẓ al-Qur'ān al-karīm, Dār al-Fikr, Beyrouth, 1997 (4° éd.).

Sources primaires

- al-Astarābādī, ŠK = Muḥammad b. al-Ḥasan Raḍī al-Dīn al-Astarābādī, Šarḥ Kāfiyat Ibn al-Ḥāǧib, 5 tomes, Imīl Badī' Ya'qūb (éd.), Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, Beyrouth, 1998.
- al-Astarābādī, ŠŠ = Muḥammad b. al-Ḥasan Radī al-Dīn al-Astarābādī, Šarḥ Šāfiyat Ibn al-Ḥāǧib maʿa šarḥ šawāhidihi li-l-ʿālim al-ǧalīl ʿAbd al-Qādir al-Baġdādī, 4 tomes, Muḥammad Nūr al-Ḥusayn, Muḥammad al-Zafzāf & Muḥammad Muḥyī al-Dīn ʿAbd al-Ḥamīd (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, s.d.
- al-Azharī, Tahḍīb = Abū Manṣūr Muḥammad b. Aḥmad b. al-Azhar al-Azharī, Tahḍīb al-luġa, 16 tomes, 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn, Muḥammad 'Alī al-Naǧǧār & 'Abd Allāh Darwīš, al-Dār al-Miṣriyya li-l-Ta'līf wa-l-Tarǧama, Le Caire, s.d.
- Coran, Blachère, Régis (trad.), Maisonneuve, Paris, 1950.

- al-Farāhīdī, 'Ayn = al-Ḥalīl b. 'Aḥmad b. 'Amr b. Tamīm Abū 'Abd al-Raḥmān al-Farāhīdī al-Azadī al-Yaḥmadī, *Kitāb al-'ayn*, 8 tomes, Mahdī al-Maḥzūmī & Ibrāhīm al-Sāmmarā'ī (éd.), Mu'assasat al-A'lamī li-l-Maṭbū'āt, Beyrouth, 1988.
- al-Fīrūzābādī, *Qāmūs* = Maǧd al-Dīn Muḥammad b. Yaʻqūb b. Muḥammad b. Ibrāhīm b. 'Umar b. Abī Bakr b. Aḥmad b. Maḥmūd b. Idrīs b. Faḍl Abū al-Ṭāhir al-Šīrāzī al-Fīrūzābādī, al-Qāmūs al-Muḥīṭ, Anīs Muḥammad al-Šāmī & Zakariyā Ğābir Aḥmad (éd.), Dār al-Ḥadīṭ, Le Caire, 2008.
- al-Ğawharī, Ṣiḥāḥ = Ismā'īl b. Ḥammād Abū Naṣr al-Ğawharī, al-Ṣiḥāḥ. Tāǧ al-luġa wa-ṣiḥāḥ al-'arabiyya, 7 tomes, Aḥmad 'Abd al-Ġafūr 'Aṭṭār (éd.), Dār al-'Ilm li-l-Malāyīn, Beyrouth, 1984.

- Ibn al-Ḥāǧib, Kāfiya = 'Utmān b. 'Umar b. Abī Bakr b. Yūnus Abū 'Amr Ğamāl al-Dīn Ibn al-Ḥāǧib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, al-Kāfiya fī al-naḥw, Ṭāriq Naǧm 'Abd Allāh (éd.), Maktabat Dār al-Wafā', Silsilat Maktabat Ibn al-Ḥāǧib 3, Jeddah, 1986.
- Ibn al-Ḥāǧib, al-Kāfiya fī al-naḥw wa-l-šāfiya fī 'ilmay al-taṣrīf wa-l-ḥaṭṭ = 'Uṭmān b. 'Umar b. Abī Bakr b. Yūnus Abū 'Amr Ǧamāl al-Dīn Ibn al-Ḥāǧib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, al-Kāfiya fī al-naḥw wa-l-šāfiya fī 'ilmay al-taṣrīf wa-l-ḥaṭṭ, Ṣāliḥ 'Abd al-'Azīm al-Šā'ir (éd.), Maktabat al-Ādāb, Le Caire, [2010].
- Ibn al-Ḥāǧib, Imlā' = 'Utmān b. 'Umar b. Abī Bakr b. Yūnus Abū 'Amr Ğamāl al-Dīn Ibn al-Ḥāǧib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, al-imlā' 'alā l-Kāfiya fī al-naḥw, Manuel Sartori (éd.) [inédit].
- Ibn al-Ḥāǧib, Imlā' (2) = 'Uṭmān b. 'Umar b. Abī
 Bakr b. Yūnus Abū 'Amr Ğamāl al-Dīn
 Ibn al-Ḥāǧib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī,
 Šarḥ al-Muqaddima al-kāfiya fī 'ilm al-i'rāb
 li-muṣannifihā Ğamāl al-Dīn Abū 'Amr 'Uṭmān
 b. al-Ḥāǧib, Ğamāl 'Abd al-'Āṭī Muḥaymar
 Aḥmad (éd.), Maktabat Nizār Muṣṭafā al-Bāz,
 La Mecque, 1997.
- Ibn Durayd, Ğamhara = Abū Bakr Muḥammad b. al-Ḥasan b. Durayd al-Azadī, Ğamharat al-luġa, 3 tomes, Ramzī Munīr Baʿalbakkī (éd.), Dār al-ʿIlm li-l-Malāyīn, Beyrouth, 1987.
- Ibn Fāris, Maqāyīs = Abū al-Ḥusayn Aḥmad b. Fāris b. Zakariyā al-Qazwīnī al-Rāzī, Mu'ǧam maqāyīs al-luġa, 6 tomes, 'Abd al-Salām Muḥammad Hārūn (éd.), [reprint], Dār al-Fikr, Beyrouth, 1991.

- Ibn Manzūr, *Lisān* = Muḥammad b. Mukarram b. 'Alī b. Aḥmad Abū al-Faḍl Ğamāl al-Dīn al-Anṣārī al-Rūwayfa'ī al-Ifrīqī al-Miṣrī Ibn Manzūr, *Lisān al-'Arab*, 18 tomes, Dār Ṣādir, Beyrouth, 2003.
- Ibn Sīda, Muḥkam = Abū al-Ḥasan 'Alī b. Ismā'īl al-Mursī al-Andalusī al-Naḥwī al-Luġawī al-Ḍarīr, al-Muḥkam wa-l-Muḥīṭ al-a'zam, 11 tomes, 'Abd al-Ḥamīd Hindāwī (éd.), Dār al-Kutub al-ʿIlmiyya, Beyrouth, 2000.
- Ibn 'Abbād, Muḥīṭ = Abū al-Qāsim Ismā'īl b. 'Abbād b. al-'Abbās b. 'Abbād b. Aḥmad b. Idrīs, al-Muḥīṭ fī al-luġa, 11 tomes, Muḥammad Ḥasan Āl Yāsīn (éd.), 'Ālam al-Kutub, Beyrouth, 1994.
- al-Šaybānī, Ğīm = Abū ʿAmr Isḥāq b. Mirār al-Šaybānī, Kitāb al-ǧīm, 3 tomes,
 Muḥammad ʿAlī al-Zamītī, Muḥammad ʿAbd al-ʿAzīz al-Qalamāwī, ʿAbd al-Wahhāb ʿAwḍ Allāh, Muṣṭafā Ḥiġāzī, Ibrāhīm al-Inbārī,
 Muḥammad Ḥalaf Allāh Aḥmad, ʿAbd al-Ḥalīm al-Ṭaḥāwī, Muḥammad Mahdī ʿAllām, ʿAbd al-Karīm al-ʿAzbāwī & ʿAbd al-Ḥamīd Ḥasan (éd.), al-Hay'a al-ʿĀmma li-Šu'ūn al-Matābiʿ al-Amīriyya, Le Caire, 1983.
- al-Zabīdī, Tāǧ = Muḥammad Murtaḍā al-Ḥusaynī al-Zabīdī, Tāǧ al-ʿArūs min ǧawāhir al-Qāmūs, 40 tomes, Maṭbaʿat Ḥukūmat al-Kuwayt, Koweit, 1965.
- al-Zamaḥšarī, Asās = Ğār Allāh Abū al-Qāsim Maḥmūd b. 'Umar b. Muḥammad b. Aḥmad al-Ḥawārizmī al-Zamaḥšarī, Asās al-balāġa, 2 tomes, Muḥammad Bāsil 'Uyūn al-Sūd (éd.), Dār al-Kutub al-'Ilmiyya, Beyrouth, 1998.

Études

- Bellamy, James A., « Arabic Names in the *Chanson de Roland*: Saracen Gods, Frankish Swords, Roland's Horse, and the Olifant », *JAOS* 107, 2, 1987, p. 267-277.
- Blachère, Régis & Sauvaget, Jean, Règles pour éditions et traductions des textes arabes, Les Belles Lettres, Paris, 1953.
- Brockelmann, Carl, *Tārīḥ al-adab al-ʿarabī*, ʿAbd al-Ḥalīm al-Naǧǧar (éd. et trad.), 6 tomes, Dār al-Maʿārif, Le Caire, s.d. (3° éd.).
- Dichy, Joseph, Structure de la dérivation lexicale en arabe: sens et forme des verbes et dérivés nominaux les plus immédiats, Cours de préparation au CAPES d'arabe, session 2003, question de linguistique, C.N.E.D., Paris, 2002.
- Dichy, Joseph, « Sens des schèmes et sens des racines en arabe: le principe de figement lexical (PFL) et ses effets sur le lexique d'une langue sémitique » in Rémi-Giraud, Sylvianne & Panier, Louis (éd.), La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentation, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2003, p. 189-211.

- Dichy, Joseph, «Fa'ula, fa'ila, fa'ala: dispersion et régularités sémantiques dans les trois schèmes simples du verbe arabe » in Ditters, Everhard & Motzki, Harald (éd.), Approaches to Arabic Linguistics: Presented to Kees Versteegh on the Occasion of his Sixtieth Birthday, Studies in Semitic Languages and Linguistics 49, E. J. Brill, Leyde, Boston, 2007, p. 313-366.
- Duval, Rubens, *Traité de grammaire syriaque*, F. Vieweg, Paris, 1881.
- Establet, Colette & Pascual, Jean-Paul, « Les livres des gens à Damas vers 1700 », RMMM 87-88, 1999, p. 143-175.
- Ferrando, Ignacio, « Broken *versus* Regular
 Plural in Modern Arabic: The Case for *Taf^cil*» in Monferrer-Sala, Juan Pedro
 & al-Jallad, Nader (éd.), *The Arabic Language Across the Ages*, Dr Ludwig Reichert Verlag,
 Wiesbaden, 2010, p. 107-117.
- Fischer, Wolfdietrich, « Compte rendu de :
 P. Larcher, Le système verbal de l'arabe classique,
 Publications de l'université de Provence,
 coll. "Didactilangue", Aix-en-Provence
 (2003) », ZDMG 160, I, 2010, p. 173-176.
- Fleisch, Henri, Traité de philologie arabe. I.

 Préliminaires, phonétique, morphologie nominale,
 2 tomes, Imprimerie catholique, Beyrouth, 1961.
- Fleisch, Henri, EI^2 , III, 1971a, p. 150-152, s.v. «Hamza». Fleisch, Henri, EI^2 , III, 1971b, p. 804-805,
- s.v. « Ibn al-Ḥādjib ».
- Fleisch, Henri, « Note sur al-Astarābādhī », Historiographia Linguistica 1, 2, 1974, p. 165-168.
- Fleisch, Henri, *Traité de philologie arabe*. II. Pronoms, morphologie verbale, particules, 2 tomes, Dar al-Machreq, Beyrouth, 1979.
- al-Ğanābī, Ṭāriq ʿAbd ʿAwn, 1973, Ibn al-Ḥāǧib al-naḥwī, āṯāruhu wa-maḍhabuhu, Magistère, université de Bagdad, Bagdad.
- Gosselin, Laurent, « La construction du sens fréquentatif sans marqueur explicite », Cuadernos de filología francesa 23, 2012, p. 93-122.
- Jeffery, Arthur, The Foreign Vocabulary of the Qur'ān, Oriental Institute, Baroda, 1938.
- Khoury, R. G., *EI*², XI, 2002, p. 101a-101b, s.v. «Wakī^c».

- Larcher, Pierre, « Quand, en arabe, on parlait de l'arabe... Essai sur la méthodologie de l'histoire des "métalangages arabes" (I) », *Arabica* 35, 2, 1988, p. 117-142.
- Larcher, Pierre, « Al-ʾ Ṭḍāḥ fī Šarḥ al-Mufaṣṣal de Ibn al-Ḥāǧib. Note critique sur une édition dite "critique" et réflexions connexes », Arabica 38, 3, 1991a, p. 369-374.
- Larcher, Pierre, « Du mais français au lākin(na) arabe et retour. Fragment d'une histoire comparée de la linguistique », Revue Québécoise de linguistique 20, 1, 1991b, p. 171-192.
- Larcher, Pierre, «Les 'Amālī de Ibn al-Ḥāǧib ou les "annales" d'un grammairien », Arabica 41, 2, 1994a, p. 273-280.
- Larcher, Pierre, «Un phénomène de "surdérivation" en arabe classique: à propos de la X^e forme verbale istaf^e ala », AnIsl 28, 1994b, p. 215-230.
- Larcher, Pierre, «Où il est montré qu'en arabe classique la racine n'a pas de sens et qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle », *Arabica* 42, 3, 1995, p. 291-314.
- Larcher, Pierre, Le système verbal de l'arabe classique, Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2012a (2° éd).
- Larcher, Pierre, « Un cas de tératologie dérivationnelle en arabe classique? Le verbe istakāna», Romano-Arabica New Series 12, 2012b, p. 159-168.
- Larcher, Pierre, « Un cas de dérivation "pivot" en arabe », Arabica 60, 1-2, 2013, p. 201-207.
- Larcher, Pierre, «La dérivation "pivot" en arabe classique, une fois encore », FolOr 52, 2016, p. 233-247.
- Martin, Th.-Henri, «Sur l'étymologie du mot *dictator*», *CRAIBL* 19, 3, 1875, p. 238-258.
- Thackston, Wheeler M., Introduction to Syriac:

 An Elementary Grammar with Readings from
 Syriac Literature, Ibex Publishers, Bethesda,
- Weipert, Reinhard, EI³, 2009, p. 118, s.v. «al-Astarābādī, Radī al-Dīn ».
- Wiedemann, E. [J.W. Allan], *EI*², 1986, p. 356a-357a, *s.v.* « Kuhl ».